

**Demande de mission d'information et d'évaluation**

**Intervention de Stéphane BARRE**

Bien que nous aurions apprécié d'avoir pu connaître et échanger sur cette demande lors de la conférence des présidents de groupe destinée à préparer ce Conseil,

ce qui aurait souligné avec d'autant plus de force la volonté, la nécessité même, de pouvoir travailler collectivement sur ce qu'il est convenu désormais d'appeler une grande cause départementale, un devoir prioritaire pour notre Conseil comme Sophie Hervé l'a une nouvelle fois rappelé lors de notre dernière séance,

Nous soutiendrons la création de cette mission d'information et d'évaluation.

Parfaitement conscients de la difficulté, des difficultés multiples, que nous devons résoudre pour que nos réponses soient totalement adaptées à l'exigence d'humanité et de conformité à nos obligations légales, de mettre à l'abri et de prendre en charge chaque mineur isolé présent en Seine-Maritime, nous n'avons jamais voulu faire de ce devoir un sujet de polémique politique.

Nous savons ce qui a été déployé ici dans ce domaine, nous l'avons relevé à chaque fois.

Mais force est de constater, et nous le disons depuis des mois, que nous devons aller plus loin et que nos réponses ne sont pas au niveau exigé.

Nous savons également que certaines orientations prises soulèvent de nombreux problèmes, comme par exemple la centralisation sur un seul centre pour tout le département, des évaluations.

Il faut au contraire doter nos services en charge de la prise en charge des mineurs non accompagnés des moyens dont ils ont besoin et non nous contenter des moyens que nous pouvons leur attribuer en fonction de nos contraintes ou plutôt des autres priorités que vous définissez.

Et même si cela contrarie le plan de compression de la masse salariale actuellement bien engagé, ou votre volonté de bloquer des millions pour désendetter la collectivité plus vite que la musique.

Nous avons affaire à une situation exceptionnelle, nous devons répondre par une mobilisation exceptionnelle et j'ajouterai exemplaire.

C'était le sens de nos propositions dans le cadre du débat d'orientation budgétaire du mois dernier.

Cette commission peut y contribuer.

Bien entendu, nous souhaitons pouvoir y siéger, comme l'ensemble des groupes de notre Conseil.

Il serait totalement incompréhensible que ces travaux soient limités aux deux principaux groupes de notre Conseil.